



SERVICES CULTURE ÉDITIONS
RESSOURCES POUR
L'ÉDUCATION NATIONALE

**Ce document a été numérisé par le CRDP de Caen pour la
Base Nationale des Sujets d'Examens de l'enseignement professionnel**

Ce fichier numérique ne peut être reproduit, représenté, adapté ou traduit sans autorisation.

BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER

Session 2009

EP1.2

TECHNOLOGIE ET GESTION DU TRANSPORT

DOSSIER CORRIGE

Pages 1 / 12 à 12 / 12

Barème des notes	
Question	Nombre de points
1	/4
2	/5
3	/3
4	/4
5	/4
6	/6
7	/8
8	/4
9	/2
	/40
NOTE	/20

National	SESSION 2009	Série 1	CORRIGE	TIRAGE
Examens : BEP CONDUITE ET SERVICES DANS LE TRANSPORT ROUTIER			Code examen : BEP : 31101	
Epreuve : EP1 Technologie			Durée totale: 4 H 00	Coef. : BEP 3
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport			Durée: 2 h 00	Page 1/12

Mise en situation :

Pascal Bertin diplômé d'un BEPCSTR est conducteur routier depuis 6 ans dans l'entreprise de Transport Routier :

Transports AVERTY
Z. Industrielle des Mines
13 Rue Gabier
41 000 BLOIS.

Le véhicule affecté à sa mission :

Porteur 2essieux équipé d'un hayon - Type fourgon avec A.B.R.	Remorque 2 essieux - Type fourgon avec A.B.R.
Poids	
P.V. : 8T500 P.T.A.C: 19T500 PTRA : 38T500	P.V. : 6T00 P.T.A.C. : 18T00
Dimensions	
Longueur utile = 8m Largeur utile = 2.45m Hauteur utile = 2.45m	Longueur utile = 6m Largeur utile = 2.45m Hauteur utile = 2.45m

BEP CSTR -	SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EPI Technologie		Page 2 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport		

Le chargement du véhicule est composé de colis classés "Matières Dangereuses", il a été effectué dans une entreprise spécialisée :

HENDEL France
Z. Industrielle des Mines
29 Rue Craponne
41 000 BLOIS

Descriptif du chargement et des lieux de livraison :

Nom du destinataire	Types de marchandises	Conditionnement	Nombre
IKEMA France Z.A. des Becquettes 67500 STRASBOURG	Fongicide Matières toxiques Classe 6	Palette de Jerricans plastiques = 450 kg l'unité Non gerbable Dimension d'une palette = 0.8m x 1.20m	20
RESIN - PLASTIC 2 Rue du Chemin 51100 REIMS	Solvant Matières inflammables Classe 3	carton= 25kg l'unité Dimensions : L x l x H 50 x40x50cm	36
ADEXAL, 61 rue Portugal 75008 PARIS	Acide Matières corrosives Classe 8	Fût métal = 250 kg l'unité Ø 0.60m Hauteur = 1m Non gerbable	30

BEP CSTR -	SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EP1 Technologie		Page 3 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport		

Question N°1 :

/ 4 points

- Ecrire les documents composant la qualification professionnelle de Mr Bertin.

- *Le diplôme BEP CSTR.*
- *L'équivalence FIMO.*
- *L'attestation F.C.O.S.*
- *L'attestation de formation de base pour transport des marchandises dangereuses en colis (sous emballage).*

Question N°2 :

/ 5 points

- Positionner sur la carte ci-dessous à l'aide des numéros.

Le lieu de départ du transport et les quatre clients français en sachant que :

N°1 : STRASBOURG : Des villes à positionner, elle est la plus proche de la frontière Allemande.

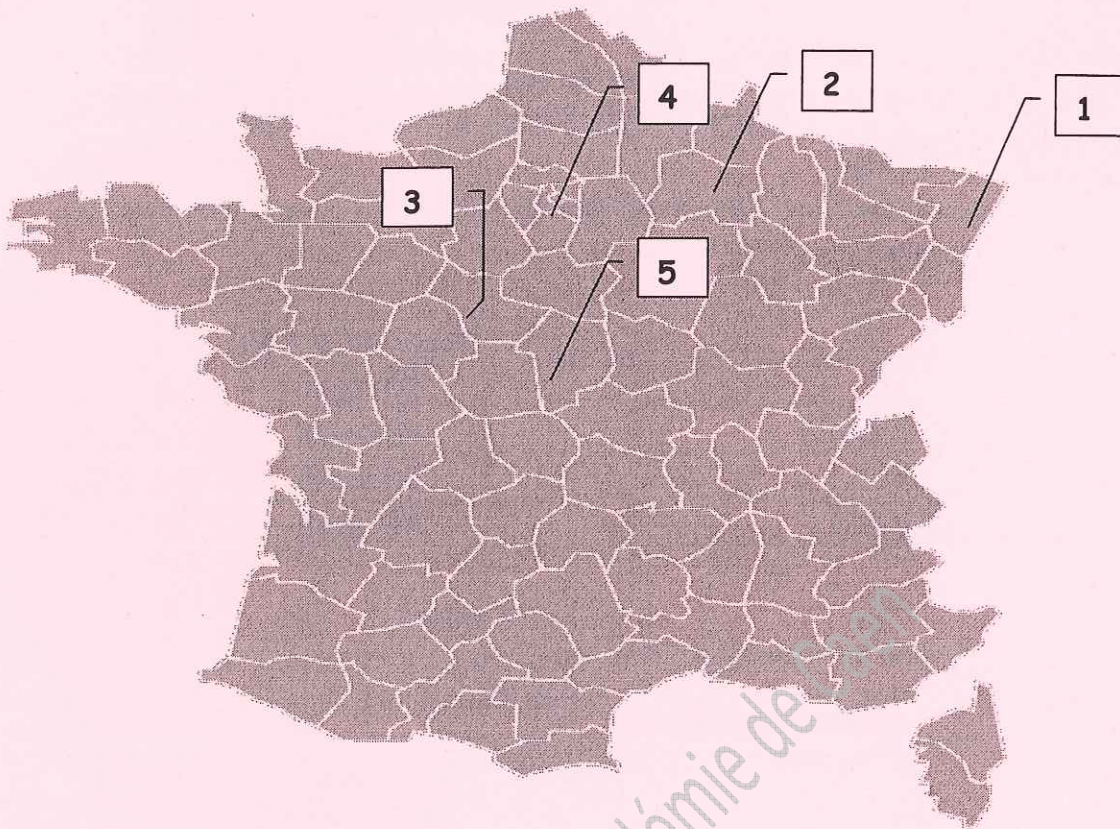
N°2 : REIMS : Elle se situe à l'EST de PARIS.

N°3 : BLOIS : Ville de départ du transport est située la plus à l'OUEST des 4 autres villes.

N°4 : PARIS : Capitale de la France.

N°5 : VIERZON : Ville de livraison pour le trajet retour se trouve être la plus au SUD de PARIS.

BEP CSTR -	SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EP1 Technologie		Page 4 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport		



Question N°3 :

/ 3 points

Pour faciliter les déchargements, les colis de chaque client ont été regroupés dans un même véhicule.

Positionner le nom de chaque client dans les véhicules, dans l'ordre de déchargement si nécessaire :

Nom des clients à inscrire : - IKEMA - RESIN- ADEXAL.

Cabine		IKEMA 20 palettes de 0.80mx1.20m		RESIN :	ADEXAL	
				36 cartons empilés	30 fûts	

BEP CSTR -		SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EP1 Technologie			Page 5 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport			

Question N°4 :**/ 4 points**

Pascal Bertin circule avec son train routier sur différentes catégories de voies. Il doit être vigilant aux limitations de vitesse spécifiques au transport de matières dangereuses, lors de ce voyage.

Inscrire dans le tableau ci-dessous, les limitations de vitesse en fonction des routes empruntées (pour ce voyage).

	TRAIN ROUTIER
AUTOROUTES	80 km/h
ROUTES PRIORITAIRES	70 km/h
AUTRES ROUTES	60 km/h
AGGLOMERATIONS	50 km/h

Question N°5 :**/ 4 points**

L'utilisation du périphérique parisien engendre une vigilance accrue pour les conducteurs routiers (nombre de voies, trafic, règle de priorité...). Lors du franchissement de certains tunnels, une signalisation spécifique est positionnée :



Ecrire la signification de ce panneau : **Un signal qui interdit l'accès aux véhicules transportant des produits dangereux et signalés comme tels.**

Mr Bertin est-il concerné au volant de son ensemble de véhicules ? **Oui.**

Expliquer ? **Tous les véhicules, qui portent la signalisation spécifique (plaque orange).**

Que va-t-il faire ? **Emprunter un autre itinéraire obligatoire ou autorisé.**

BEP CSTR -	SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EP1 Technologie		Page 6 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport		

Question N°6 :

/ 6 points

Lors des chargements et déchargements, les risques d'accidents pendant la manipulation du hayon sont fréquents et graves.

Analyser les situations proposées :

N° 1 :Le déchargement s'effectue à proximité d'un passage piéton, le hayon baissé pour que les piétons ne se cognent pas. Dans le camion, le conducteur tire des chariots vers l'extérieur, il oublie que son hayon est en position basse, ...

N° 2 :Pour gagner du temps entre deux clients le conducteur circule avec son hayon en position horizontale, à proximité des trottoirs,

N° 3 :Lors de la manipulation vers la position haute du hayon, le conducteur positionne une partie de ses pieds entre l'extrémité du hayon et l'arrière du véhicule,....

CRDP de l'académie de ...

BEP CSTR -	SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EP1 Technologie		Page 7 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport		

Inscrivez dans le tableau :

Un risque d'accident pour chaque situation.

Une proposition de manipulation simple de sécurité du hayon par le conducteur pour éviter l'accident (sans modifier la zone d'exercice).

Situation	Risque d'accident	Proposition pour éviter l'accident
N°1	<i>Il tombe sur le dos de la hauteur du camion, la charge le suit et l'écrase.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Mettre le hayon en position haute lors de manipulation de colis à l'intérieur de la caisse du véhicule par le conducteur. - Signaler les extrémités du hayon par un système lumineux ou fluorescent visible par les autres usagers.
N°2	<p><i>Un piéton est fauché lors d'une manœuvre ou d'un changement de direction du camion.</i></p> <p><i>-Porte à faux important et non visible surprenant les autres usagers.</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> -Replier le hayon après chaque livraison, même pour une courte distance.
N°3	<i>Le pied du conducteur est coincé et écrasé entre l'arrière du véhicule et le hayon.</i>	<ul style="list-style-type: none"> - Positionner les pieds à l'intérieur de la plate forme en des zones de rapprochement lors des manipulations. - porter des chaussures de sécurité.

BEP CSTR -	SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EP1 Technologie		Page 8 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport		

Question N°7

/ 8 points

Pascal BERTIN a effectué son transport BLOIS -KAISERSLAUTERN en commettant des infractions à la Réglementation Sociale Européenne sur les temps de conduite et de repos. (Le conducteur participe au chargement ou au déchargement).

- 1- Relevez les lieux, l'heure et les types d'infractions.
- 2- Proposez une application en règle avec la R.S.E. pour chaque erreur.

Lieu	Horaire	Activités	Durée
Blois	7h00	départ	
		conduite	2h45
Paris	9h45	déchargement	1h15
Paris	11h00	départ	
		conduite	2h00
Reims	13h00	repas	1h30
		déchargement	0h30
Reims	15h00	départ	
		conduite	2h00
		pause	0h30
		conduite	2h30
		pause	0h15
		conduite	0h15
Strasbourg	20h30	déchargement	1h00
		repas	0h45
Strasbourg	22h15	départ	
		conduite	2h00
Kaiserslautern	00h15	repos	
Kaiserslautern	8h00	chargement	1h30

- Infraction :*Entre Blois et Reims (7h00 à 13h00) = 4h45: conduite continue supérieure à 4h30.*
- Proposition :....*Le conducteur doit effectuer une pause de 45 mn à la fin ou à l'intérieur des 4h30 de conduite.*
- Infraction :...*Entre Reims et Strasbourg (15h00 à 20h30) : pause de 30 mn avant la pause des 15mn à l'intérieur des 4h30.*
- Proposition :..... *Il faut inverser les durées de pause.*

BEP CSTR -	SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EPI Technologie		Page 9 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport		

- Infraction : *Blois -Kaiserslautern (7h00 à 00h15) = 11h30 de conduite journalière.*
- Proposition : *Arrêter sa journée après le déchargement de Strasbourg = 9h30 de conduite journalière. Ou respecter les 10 heures de conduite journalière. (Possible 2 fois par semaine).*
- Infraction : *.....Kaiserslautern-Kaiserslautern (00h15 à 8h00) = Temps de repos journalier est égal à 7 heures 45.*
- Proposition : *.....Augmenter le temps de repos journalier de 1h15 pour qu'il soit égal à 9 h00 (possible 3 fois par semaine).*

Les livraisons sont terminées, la mission du conducteur se poursuit par un chargement en Allemagne pour un retour en France.

Descriptif du chargement et adresse du client :

Raison sociale de l'expéditeur	Raison Sociale du destinataire	Types de marchandises
CHEMISCHE FABRICK Nord Bahnstraße 15 KAISERSLAUTERN - D	BABORT CITERNES Z.A. du Petit Atelier 18100 VIERZON - FR.	Conteneurs de 1000 litres de matières dangereuses sur palettes. Poids Brut = 1200 kg Non gerbable Dimension d'un conteneur =1.00mx1.20m

Question N°8 :

/ 4 points

Calculez le nombre de conteneurs pouvant être chargés dans l'ensemble (train - routier) chez CHEMISCHE FABRICK à KAISERSLAUTERN.

Justifiez votre réponse par une démarche logique et des calculs.

.....PMA = 37T500.

.....CU = 23T.

.....19 cuves de 1200 kg peuvent être chargées chez CHEMISCHE FABRICK.

BEP CSTR -	SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EP1 Technologie		Page 10 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport		

Question N°9 :

/ 2 points

Pour circuler en Allemagne, les véhicules poids lourds doivent s'affranchir d'une taxe spécifique.

- Ecrivez le nom de cette taxe :*LKW MAUT*.

- Le véhicule de Pascal BERTIN est-il concerné par cette taxe ? Justifiez votre réponse.

.....*Oui, son ensemble a un PTAC ou PTRM supérieur à 12 tonnes.*

CRDP de l'académie de Caen

BEP CSTR -	SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EP1 Technologie		Page 11 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport		

BAREME DE NOTATION

QUESTION	CRITERES DE REUSSITE	NOTE
N° 1	1 point pour chaque document composant la qualification professionnelle et conforme au corrigé.	/ 4
N° 2	Un point par ville correctement située.	/ 5
N° 3	L'ordre de chargement est conforme au corrigé 3 points. Une erreur 0 point.	/ 3
N° 4	Un point par bonne réponse.	/ 4
N° 5	Un point par bonne réponse conforme au corrigé.	/ 4
N° 6	Un point pour chaque risque d'accident conforme au corrigé, un point pour chaque proposition permettant d'éviter l'accident. Toutes les réponses se doivent d'être étudiées.	/ 6
N° 7	Un point pour chaque infraction déterminée, un point pour chaque proposition cohérente permettant d'éviter l'infraction.	/ 8
N° 8	Deux points si le nombre de cuve est exact (même sans calcul) Un point si le calcul du PMA figure. Un point si le calcul de la CU figure.	/ 4
N° 9	Le nom de la taxe est déterminé un point, la justification est exacte et fait apparaître le PTAC de 12 tonnes un point.	/ 2

BEP CSTR -	SESSION 2009	CORRIGE
Epreuve : EP1 Technologie		Page 12 / 12
Partie EP1.2 : Technologie et gestion du transport		